



CHEF D'ÉQUIPE - ESPACES VERTS

Période estivale - Poste syndiqué



La Ville de Port-Cartier est située sur la Côte-Nord, en bordure du fleuve St-Laurent. Les défis y sont donc nombreux et intéressants ! La proximité des parcs naturels, des plages, du bord de l'eau et des montagnes en font un endroit idéal pour pratiquer les activités de plein air. L'accessibilité des infrastructures et des commodités offre aux citoyens une excellente qualité de vie. La Ville de Port-Cartier est reconnue pour son dynamisme : les activités sportives et culturelles sont omniprésentes et pour tous les goûts.

LE POSTE

Sous la responsabilité du régisseur à l'entretien des équipements et bâtiments récréatifs, le chef d'équipe supervise et accompagne les étudiants pour effectuer la tonte des pelouses, l'entretien des divers espaces verts situés sur le territoire de la Ville ou toutes tâches d'entretien prévues par le Service des loisirs et de la culture.

LES QUALIFICATIONS

- Faire preuve de leadership et d'organisation du travail.
- Être en excellente condition physique.
- Faire preuve de tact, de diplomatie et de courtoisie avec le public.
- Détenir un permis de conduire classe 5 valide.
- Être motivé, fiable et posséder un bon sens des responsabilités.

RÉMUNÉRATION

La rémunération est établie à 30,42 \$ de l'heure. L'emploi est à temps complet (40 heures par semaine - du lundi au vendredi) pour la période estivale.

Les personnes intéressées devront soumettre un curriculum vitae, accompagné d'une copie de toutes les attestations d'études requises, au plus tard,
le 19 mai 2023
à l'adresse suivante :

Service des ressources humaines
VILLE DE PORT-CARTIER
40, avenue Parent
Port-Cartier (Québec) G5B 2G5
emploi@villeport-cartier.com